



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Mes nouvelles connaissances
 RH et indemnitaires

NOUVEAUTÉS

- Je m'organise! La catégorie
 [Autres domaines] disparait au
 profit de la catégorie
 [Documentation interministérielle
 et ministérielle]
- Donnez-moi votre avis sur les nouveautés réglementaires!
- Retrouvez dans mes notifications le calendrier PAY 2024 et un nouveau QCM indemnitaire

Mes nouvelles connaissances RH ...

Je sais tout (ou quasiment) sur les évolutions juridiques portées par la loi n° 2023-622 du 19 juillet 2023 visant à renforcer la protection des familles d'enfants atteints d'une maladie ou d'un handicap ou victimes d'un accident d'une particulière gravité. Cette loi modifie entre autres certaines règles liées aux autorisations d'absence pour le décès d'un enfant ou d'une personne à charge de moins de 25 ans.

... et indemnitaires

Le barème du **RIFSEEP** est enrichi d'un nouveau ministère : le **ministère de la transition écologique**.

Souvenez-vous ! Pour consulter ce barème, interrogez-moi sur les indemnités "201793 - INTERMINISTERIEL-I.F.S.E." ou "201794 - INTERMINISTERIEL-COMPLEMENT INDEMNITAIRE".

Le barème se trouve dans la rubrique "Pour en savoir plus".

NEWSLETTER PAGE 1



Je m'organise! La catégorie [Autres domaines] disparait au profit de la catégorie [Documentation interministérielle et ministérielle]

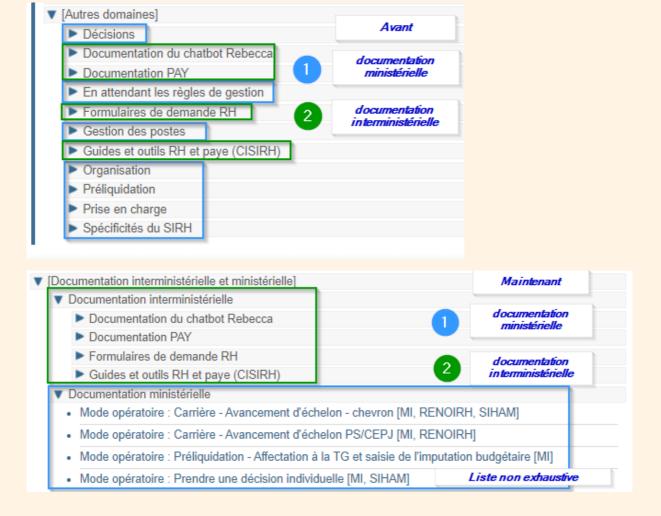
Désormais vous trouverez plus facilement toute la documentation interministérielle que je vous propose.

En effet, je l'ai rassemblée dans le dossier "Documentation interministérielle" (2).

Vous y trouverez notamment la documentation du chatbot Rebecca, la documentation PAY, les formulaires de demande RH et les Guides et outils RH et paye du CISIRH.

Dans le dossier "**Documentation ministérielle**" (1), sont accessibles les **modes opératoires** ministériels qui **n'ont pas pu être rattachés à mes connaissances réglementaires** et qui concernent le domaine RH et paye comme la préliquidation, la prise en charge ...

En effet, je propose à chaque ministère qui le souhaite de mettre à disposition de ses gestionnaires des modes opératoires spécifiques, étant entendu que **chaque gestionnaire** ne peut visualiser que les modes opératoires de sa structure.



NEWSLETTER PAGE 2



Donnez-nous votre avis sur les nouveautés réglementaires !

Vous l'avez peut-être remarqué, mais lorsque vous m'interrogez sur mes nouvelles connaissances **une question de satisfaction** s'affiche! N'hésitez pas à m'indiquer si j'ai bien répondu à votre question.





Retrouvez dans mes notifications le calendrier PAY 2024 et un nouveau QCM indemnitaire

Un simple clic sur l'icône représentant une cloche



permet d'afficher les notifications :



- (1) Calendrier PAY: Retrouvez ici le calendrier 2024 des paies principales.
- (2) **QCM** : Vous aviez passé les niveaux débutant et confirmé du QCM ISRC, vous pouvez désormais éprouver notre nouveau QCM ISRC expert (3)!

